



# 2<sup>ÈME</sup> CEREMONIE DES REMISES DES ATTESTATIONS DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



différent & Compétent Réseau  
est soutenu par  
l'Union Européenne

# Différent et Compétent en Midi-Pyrénées



***C'est reconnaître et assurer au sein d'un parcours, le développement des compétences des travailleurs en situation de handicap accueillis en ESAT, EA, IME***

# POURQUOI UN TEL DISPOSITIF ?

- Pour reconnaître et valoriser les compétences nées de l'expérience collective et individuelle :
  - Du travailleur en ESAT
  - Du moniteur d'atelier
  - De la structure

# Lois et Décrets

- Les lois 2002/2005 et leurs décrets encouragent les établissements à engager des projets et actions de développement et de valorisation des compétences.
- Le décret du 20 mai 2009 relatif à la formation, à la démarche de reconnaissance et à la V.A.E des travailleurs handicapés accueillis en ESAT.

Il cadre des financements et incite à l'organisation des logiques de reconnaissance et de formation, articulées au sein d'un parcours.

- La formation tout au long de la vie : Loi du 24 novembre 2009.

## Objectifs

- Reconnaître les compétences et les acquis des travailleurs en ESAT en rendant accessibles **des procédures de droit commun** quel que soit le niveau de performance de la personne.
- Mettre en mouvement la personne sur **un parcours de développement** de ses compétences en lien avec son contrat d'aide et de soutien et son projet individualisé
- Inscrire l' ESAT dans une dynamique d'**organisation apprenante**.

# LE DROIT COMMUN

## la clé de voûte du dispositif

- Le référentiel métier : c'est le texte officiel qui « décrit les compétences nécessaires pour exercer telle activité ou tel métier ».
- Les organismes valideurs : l'éducation nationale, le ministère de l'agriculture...

# UN PARCOURS DE DEVELOPPEMENT

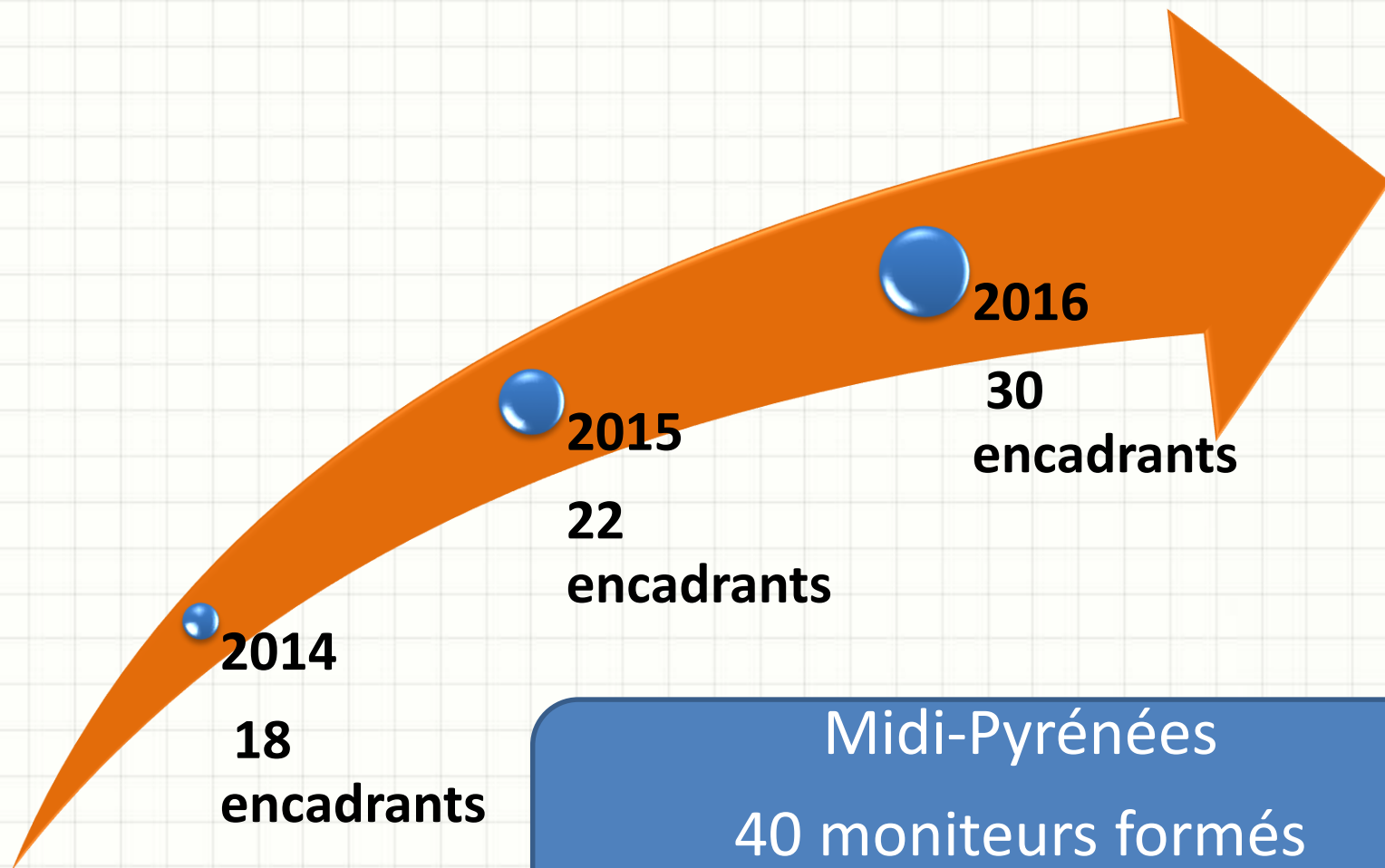
- C'est une démarche basée sur le volontariat, dans le respect du rythme du travailleur.
- Chaque travailleur dans son parcours, fait reconnaître, étape par étape, ses compétences.
- C'est un parcours de formation tout au long de la vie (professionnelle)... Qui prend en compte la temporalité, les étapes nécessaires au développement et à la progression de chacun.

# L'ESAT : une Organisation Apprenante

- Une organisation est dite apprenante lorsque sa structure et son fonctionnement favorise les apprentissages. Il s'agit donc d'apprendre dans et par l'organisation de l'ESAT.
- L'organisation apprenante, propose une dynamique managériale, au sein de chaque atelier, centrée sur le développement des compétences, des personnes et non sur les incapacités.

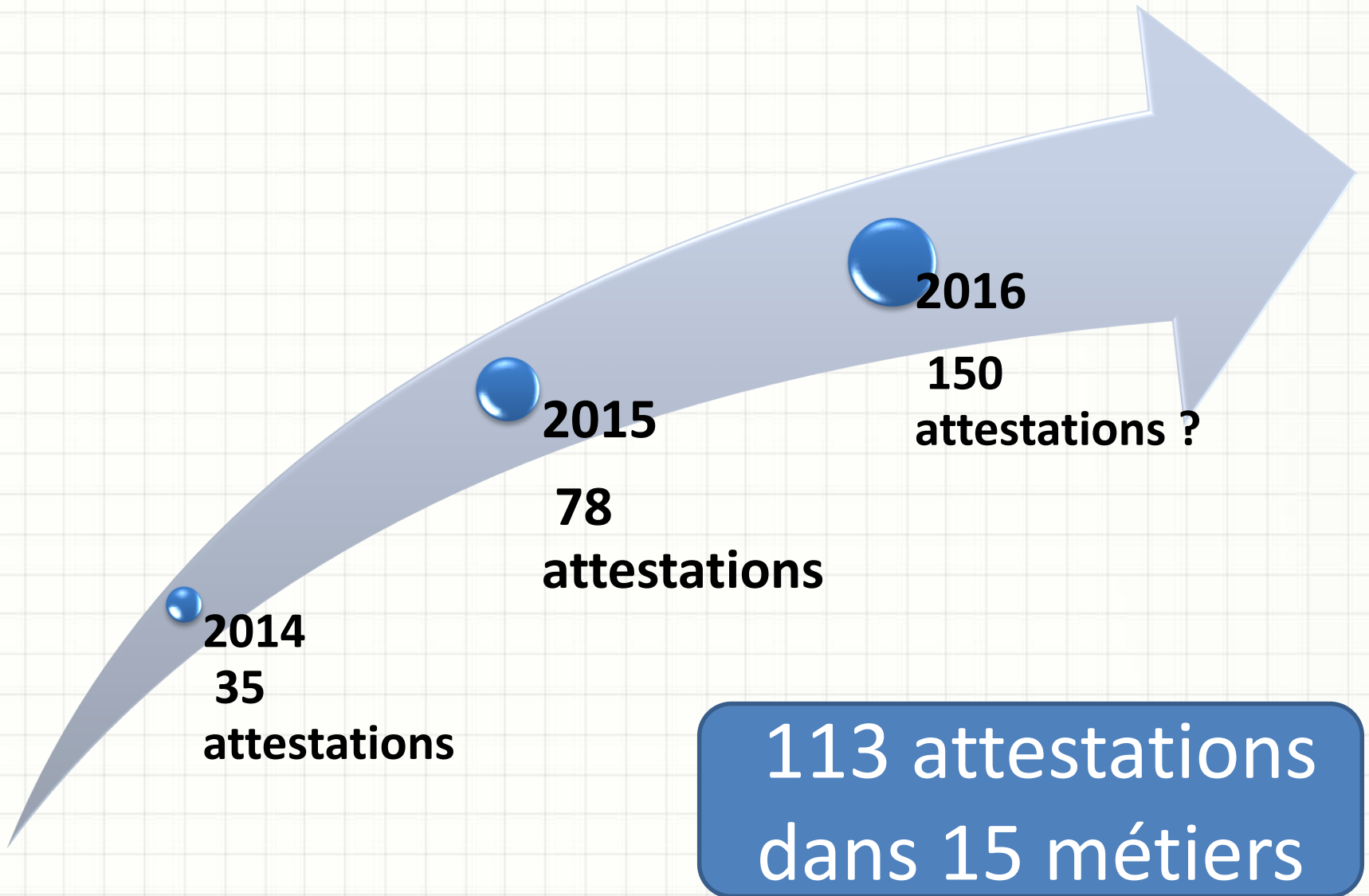


# Un dispositif qui s'appuie sur la formation



Midi-Pyrénées  
40 moniteurs formés  
21 directeurs et cadres formés

# Nombre d'attestations remises



- **DES ORGANISMES GESTIONNAIRES D'ESAT QUI SE SONT ENGAGES A NOS COTES EN 2015 :**



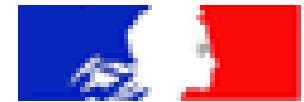
- **Soit 13 associations et 15 ESAT, qui en 2015, ont poursuivi la mise en œuvre du dispositif RAE « Différent & Compétent » engagée en 2014 !**

**MERCI MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENTS POUR VOTRE SOUTIEN ET ENGAGEMENT...**

# NOS PARTENAIRES



Différent & Compétent Réseau  
est cofinancé par  
l'Union Européenne



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Notre organisation en 2015

- Un Comité de Pilotage composé des directions des ESAT inscrits et engagés dans le déploiement du dispositif en région;
- Une coordinatrice, Madame Karine LORENZON , afin d'organiser les modalités et périodes de formation, les liens avec le réseau national et bien d'autres choses encore...

***Un grand merci à Karine pour son investissement !***

# LES PERSPECTIVES

- A ce jour, les 15 ESAT engagés au sein du collectif représentent 2 018 places de travailleurs en situation de handicap en Midi-Pyrénées;
  - Plusieurs ESAT projettent de nous rejoindre en 2016...
- Au regard du développement rapide et significatif de notre collectif, nous avons proposé auprès de nos organismes gestionnaires de repenser notre organisation et de se structurer juridiquement...

# ***Faire part de naissance***

Avec l'adhésion et le soutien de 12 organismes gestionnaires, nous avons le plaisir de vous annoncer la création le 29 janvier 2016 de l'association :

**Association Régionale pour le Développement  
et la Reconnaissance des Compétences  
Professionnelles des travailleurs en situation  
de handicap**

**AREDER Compétences**



**VOUS AVEZ DES  
QUESTIONS ?**





**Une nouvelle et belle  
aventure commence...**

**Merci de votre attention**